



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

matériel de transports

Question au Gouvernement n° 2154

Texte de la question

SITUATION DE L'USINE AFR DE DOUAI ET POLITIQUE INDUSTRIELLE

M. le président. La parole est à M. Jean-Jacques Candelier, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Jean-Jacques Candelier. Monsieur le ministre chargé de l'industrie, je suis heureux de vous voir aujourd'hui, car le 30 avril, date d'une réunion à Bercy, seul votre collaborateur nous recevra pour évoquer l'avenir de l'usine AFR de Douai.

À cause du manque de volonté de l'État, cette usine de wagons de fret, comme le triage SNCF de Somain ou la raffinerie Total de Dunkerque, vont fermer. Assez d'opérations de communication : il faut du concret ! Nous en avons assez des grands discours sur l'industrie en France.

Les 226 salariés sont en arrêt de travail technique et occupent légitimement le site pour sauver leur savoir-faire unique. Les syndicats cherchent à sauver les brevets, à recréer une structure juridique pour relancer la machine et honorer les commandes. Dans ce dossier, n'accusons pas les travailleurs de sabotage. Ils luttent pour leurs propres emplois et pour une meilleure gestion.

Monsieur le ministre, vous dites vouloir " renforcer la structuration des filières industrielles françaises ". Vous dites vouloir pérenniser les filières porteuses des emplois de demain, notamment dans le secteur stratégique du ferroviaire. Je dis " chiche " !

Le gros problème d'AFR, c'est le manque de capitaux, puisqu'il ne resterait que 3 000 euros dans les caisses.

Le soutien de l'État est indispensable pour créer un pôle ferroviaire dans le Nord-Pas-de-Calais, avec des entreprises comme Alstom ou Bombardier. À l'approche d'une possible liquidation judiciaire d'AFR par le tribunal de commerce, êtes-vous prêt à mobiliser le fonds stratégique d'investissement ?

De plus, pour développer réellement l'emploi en France, quelles dispositions entendez-vous proposer pour favoriser la reprise des activités par les salariés, qui sont, comme je le rappelle souvent, les seuls créateurs des richesses produites ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Christian Estrosi, ministre chargé de l'industrie.

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. Monsieur Candelier, comme les salariés d'Arbel Fauvet Rail, je suis conscient des difficultés. (*M. Maxime Gremetz brandit une pancarte.*)

M. le président. Monsieur Gremetz ! Huissiers veuillez récupérer cette pancarte !

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. Cela étant, nous n'avons jamais baissé les bras. Depuis 2004 - dois-je le rappeler ? - il y a eu près de 13 millions d'euros d'abandon de dette sociale et fiscale ainsi que d'avances non remboursées. (*M. Jean-Jacques Candelier brandit une pancarte identique que les huissiers récupèrent. - Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Malgré ces efforts, après de très longues périodes de redressement judiciaire entre janvier et décembre 2009, nous n'avons pas pu éviter à Arbel Fauvet Rail les difficultés qu'elle rencontre aujourd'hui.

Quatre mois après, nous sommes malheureusement à nouveau dans une impasse de trésorerie qui fait peser une grave menace sur l'entreprise. Nous n'allons pas baisser les bras pour autant. Je suis prêt à examiner la possibilité de développer une filière de wagons de fret qui nous permette de démontrer que, dans ce bassin d'emplois, il y a une vraie viabilité pour cette activité. C'est dans ce cadre que je vous recevrai personnellement,

à la demande du député-maire de Douai, Jacques Vernier...

M. Bernard Roman. Il n'est pas député ! Les députés sont ici !

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*...avec l'ensemble des élus locaux.

Au-delà d'Arbel Fauvet, nous devons songer au rebond du territoire. Avec Michel Mercier et Laurent Wauquiez, nous mettrons en oeuvre, au profit du Douaisis et du Valenciennois, 3 millions d'euros du fonds national de revitalisation pour les territoires, que nous rendons éligibles au contrat de transition professionnelle pour permettre la liquidation de 90 % des rémunérations qui seront touchées pendant douze mois par les salariés.

M. le président. Merci !

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. La priorité, c'est l'activité industrielle et l'emploi...

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2154

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 avril 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 avril 2010